

Charte du Panier du Bisse

Charte du Panier du Bisse

Les principales directives du panier

1. Une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal: développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais ni pesticide chimiques de synthèse, gestion économique de l'eau.
2. Une bonne qualité des produits: gustative, sanitaire, environnementale.
3. Le respect des normes sociales par apport aux employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire.
4. la proximité du producteur et des consommateurs: elle est indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateur.
5. La formalisation et le respect des contrats chaque année entre les consommateurs et le producteur.
6. Aucun intermédiaire entre producteur et consommateur.
7. La définition chaque année d'un prix équitable entre producteur et consommateur.
8. Une information fréquente du consommateur sur les produits
9. La solidarité des consommateurs avec le producteur dans les aléas de la productions.
10. Une production Valaisanne pour l'essentiel des produits.
11. Une production 100% Bio certifiée et contrôlée.